



Paris, le 7 janvier 2019

Le Secrétaire Général
de l'UNSA Alimentation Agriculture Forêts

à

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Lors de la rencontre bi latérale que vous nous avez accordée le 8 novembre 2018, nous vous avons alerté sur le climat de résignation, voire d'exaspération qui règne dans les services, lié à un avenir professionnel incertain.

A l'occasion du CT des DDI du 28 novembre 2018, j'avais, au nom de l'UNSA Fonction Publique, alerté le Secrétaire Général du Gouvernement sur nos inquiétudes liées au climat social en affirmant que *"A travers certains mouvements sociaux, en particulier celui des gilets jaunes, la société peut sembler s'éloigner des syndicats alors que la démocratie suppose des corps intermédiaires qui soient entendus, écoutés et respectés. Ils sociabilisent les citoyens et sont indispensables au débat pour contribuer à la transformation de notre pays et éviter un pilotage technocratique court termiste, ce que nous constatons malheureusement depuis plus d'un an. Plus les syndicats sont affaiblis, plus le risque autoritaire grandit"*.

Au cours de cet entretien, vous aviez tenu des propos positifs à l'égard de nos organisations syndicales en les qualifiant de capteurs et de lanceurs d'alerte.

Nos organisations syndicales le sont d'autant plus que nos résultats électoraux, issus de la consultation générale 2018, confirment notre représentativité et notre légitimité au sein des différentes instances de concertation. **Nous considérons, en effet, que les élections professionnelles sont les seuls juges de paix qui font vivre la démocratie sociale.**

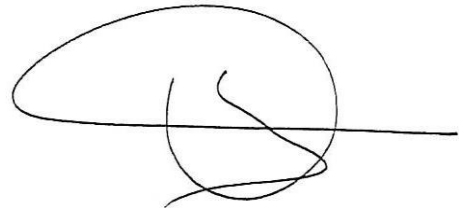
Et pourtant, nous observons que le mouvement des gilets jaunes est mieux entendu, écouté par l'Exécutif que nos organisations syndicales alors que l'UNSA n'a cessé de l'alerter sur les contentieux liés aux chantiers transverses (recrutement des contractuels, rémunération au mérite, remise en cause des attributions des CAP et fusion des CT/CHSCT) et à l'organisation territoriale des services publics.

Nous apprenons par la presse que les Ministères ont été mis à contribution pour fournir, à la Commission Nationale du Débat Public, des fiches d'information sur quatre thèmes parmi lesquels celui de la réforme de l'Etat. Alors que nous connaissons déjà les grandes lignes de ces deux chantiers, la démarche de l'Exécutif nous paraît quelque peu anachronique et nous interpelle.

Pour autant, discuter, consulter, négocier; la gamme est étendue. Mais le dialogue social ne peut se réduire à une audition polie des organisations syndicales, sans méthode, sans perspective pour les agents.

Aucune réforme ne peut aboutir à l'écart des agents sans accord partagé, sans compromis négocié. Si j'ai un vœu à formuler en ce début d'année, la démocratie ne peut courir le risque de la confrontation, elle ne peut courir le risque de la déception. **Le dialogue social, dans une démocratie sans cesse à réinventer, est le seul moyen de construire et de maîtriser le changement.**

A votre entière disposition pour tout échange éventuel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très respectueux.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' and 'C' intertwined, with a horizontal line extending to the right.

Philippe COSTA